



Gestion du Risque Industriel – Bilan du SGS 2024

Commission de Suivi de Site

16 mai 2025

Sommaire

I. Informations générales sur l'entreprise et le site de Béthune

II. Incidents et accidents

III. Actualités administratives

IV. Bilan du Système de Gestion de la Sécurité (SGS)

- Formations / Identification et contrôles des Risques / Maîtrise opérationnelle / Gestion des Entreprises Extérieures / Gestion des modifications / Gestion des Situations d'Urgence / Contrôles et audits du SGS

V. Gestion des Mesures de Maitrises des Risques

VI. Risques Chroniques

- Rejets atmosphériques / Rejets aqueux / Suivi légionnelles / Déchets / Consommation d'eau et d'énergie / Bruit

VII. Investissements 2024 et Projets 2025



I. Informations générales sur l'entreprise et le site

zero + zero + zero =
PERFECT DAY

**0 accident de travail
enregistrable**

**0 violation de
règle cardinale**

**0 non-conformité
réglementaire**

**0 incident de sécurité
des procédés PSE 1/2**

Politique de Prévention des Accidents Majeurs (PPAM)

POLITIQUE DE PREVENTION DES ACCIDENTS MAJEURS

L'activité de notre site de Béthune est centrée sur la fabrication de résines formophénoliques et génère des risques d'accidents majeurs que nous devons maîtriser.

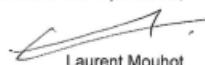
Conformément à la réglementation et à la politique Santé, Sécurité, Environnement de SI Group, la direction du site s'engage par cette Politique de Prévention des Accidents Majeurs à mettre en place un Système de Gestion de la Sécurité qui vise à :

- *Définir une organisation et des responsabilités claires pour assurer la mise en œuvre efficace du Système de Gestion de la Sécurité.*
- *Respecter pleinement les dispositions du code de l'environnement, de notre arrêté préfectoral d'autorisation et des autres réglementations applicables.*
- *Fournir une formation régulière et adéquate à notre personnel sur les risques des substances dangereuses et des installations, les procédures de sécurité et les mesures d'urgence.*
- *Evaluer régulièrement les risques d'accidents majeurs en identifiant les dangers associés à nos procédés de fabrication ainsi que les conséquences possibles sur les personnes, l'environnement et les biens.*
- *Prendre des mesures préventives pour réduire les risques d'accidents majeurs, en mettant en œuvre des technologies sûres et fiables, des procédures opérationnelles robustes et des mesures de maîtrises des risques adéquates.*
- *Intégrer la maintenance préventive et corrective à nos procédures afin d'assurer le bon fonctionnement de nos équipements et de nos mesures de maîtrises des risques pour réduire le risque d'accidents majeurs liés à des défaillances techniques.*
- *Elaborer et tester périodiquement des plans d'urgence détaillés pour répondre aux accidents majeurs potentiels, en collaborant étroitement avec les autorités locales, les services de secours et les parties prenantes concernées.*
- *Evaluer les modifications apportées à nos installations ou à nos procédés de fabrication, en veillant à ce que les changements n'augmentent pas les risques d'accidents majeurs et en mettant à jour les plans d'urgence en conséquence.*
- *Surveiller régulièrement les performances de notre Système de Gestion de la Sécurité et de nos mesures de prévention des accidents majeurs, en identifiant les écarts par rapport aux objectifs fixés et en prenant les mesures correctives appropriées.*
- *Mener des audits internes réguliers pour évaluer l'efficacité de notre Système de Gestion de la Sécurité et de nos mesures de prévention des accidents majeurs.*
- *Effectuer des revues de direction périodiques pour examiner les progrès réalisés et identifier les opportunités d'amélioration.*

La Politique de Prévention des Accidents Majeurs est revue périodiquement et communiquée à tous les employés, sous-traitants et autres parties prenantes pertinentes.

Fait à Béthune, le 15 février 2024

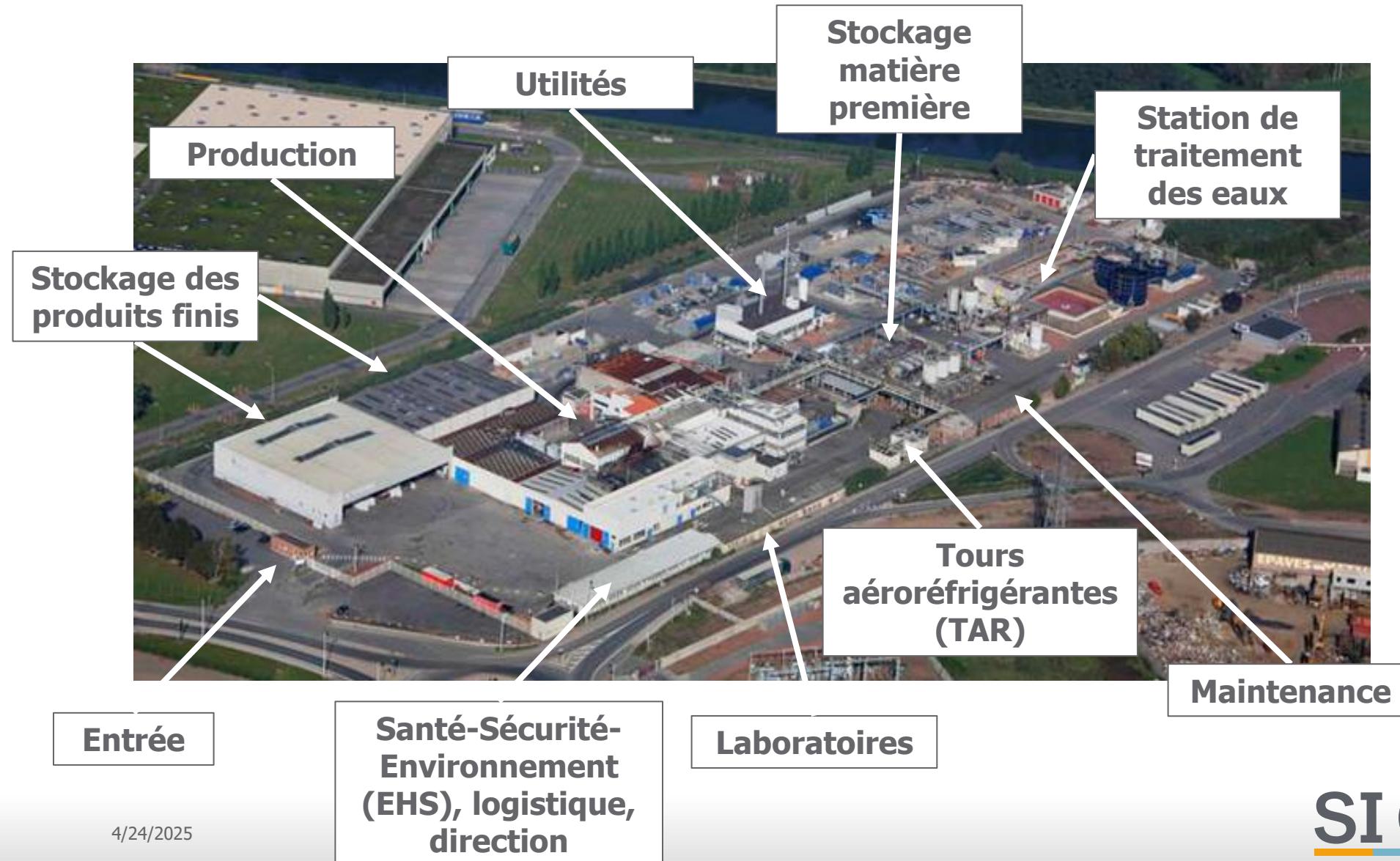
Le Directeur des Opérations,



Laurent Mouhot

La PPAM du site a été mise à jour à la suite de l'arrivée de M. Mouhot comme directeur des opérations.

SI Group Béthune SAS

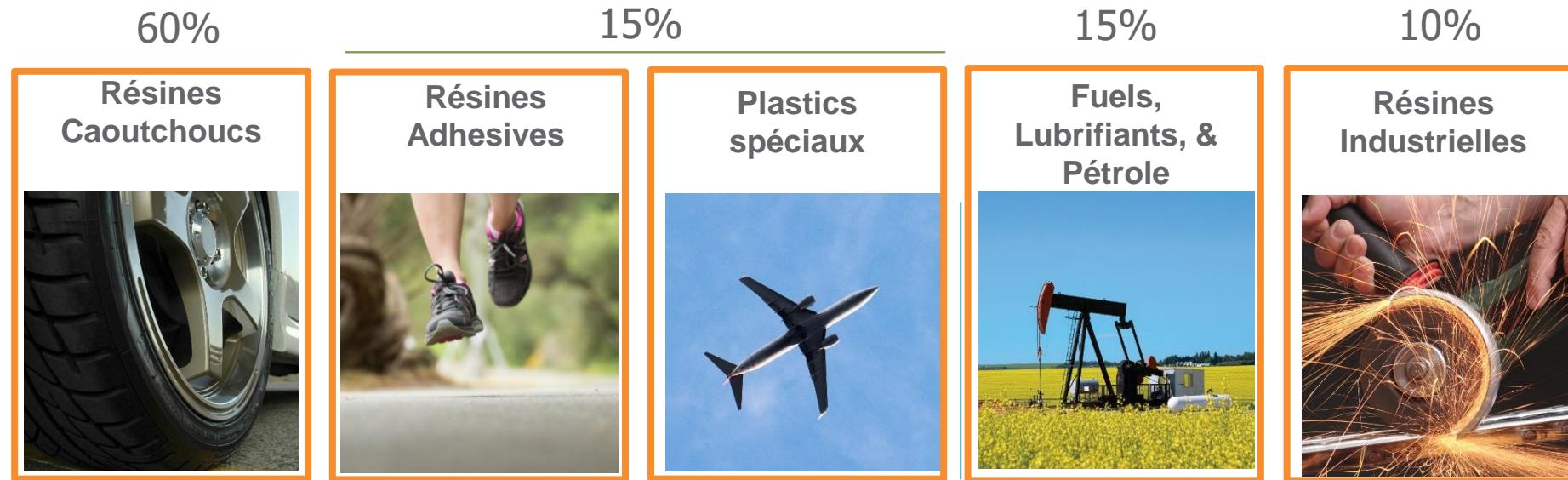


Notre chimie et ses applications

Le site permet de produire des **résines formo-phénoliques** principalement utilisées dans l'industrie automobile, l'industrie des colles, le revêtement de boîtes alimentaires et l'extraction pétrolière.

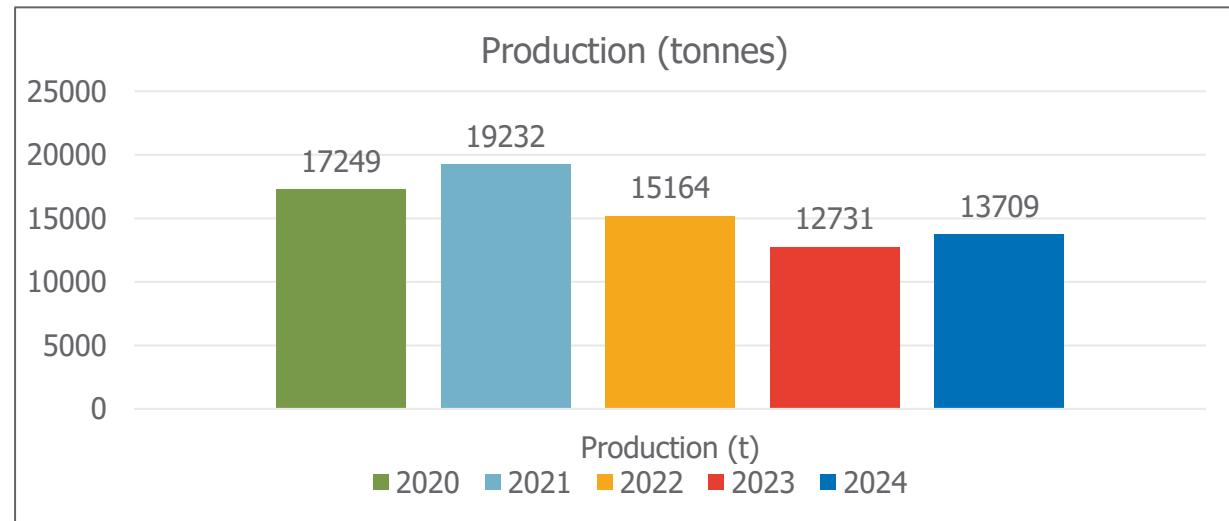
Les produits fabriqués sont exportés sur la totalité du globe.

Les applications de nos résines et répartition de la production



Informations générales

- Tonnage produit :
 - 13709 tonnes soit 978 tonnes de plus que l'année précédente.



- Nombre de salariés:
 - 83 salariés en moyenne en 2024, 81 en fin d'année.

Cadre réglementaire à date

- Site Seveso Seuil Haut
 - Rubrique 4510 Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1 (Seuil Haut)
 - Rubrique 4120-2 Toxicité aiguë Catégorie 2, pour une au moins des voies d'exposition (Seuil Bas)
 - Rubrique 4130-1 Toxicité aiguë Catégorie 3, pour les voies d'exposition par inhalation, Substances et mélanges solides – Substances et mélanges solides (Seuil Bas)
 - Rubrique 4130-2 Toxicité aiguë Catégorie 3, pour les voies d'exposition par inhalation, Substances et mélanges solides – Substances et mélanges liquides (Seuil Bas)
 - Rubrique 4150 Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique Catégorie 1 (Seuil Bas)
 - Rubrique 4511 Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie chronique 2 (Seuil Bas)
- Arrêté Préfectoral Cadre : 14 août 2009
- Plan d'Opération Interne (POI) : dernière version du 25 mars 2025
- Plan Particulier d'Intervention (PPI) : dernière version du 22 mai 2023
- Plan Prévention Risques Technologiques (PPRT) : dernière version du 22 mai 2012
- Etude de danger : septembre 2014, revue en 2022 (en cours de mise à jour)
- Plan de Défense Incendie (PDI) : dernière version de mars 2021
- Plan ETARE (ETAblissemment REpertorié) : dernière version 17 juin 2021

Modifications de l'organisation

- **Direction du site :**

- ✓ Responsable Production : départ de M. Adrien Notteau, arrivée de M. De Arcangelis depuis le 19 août 2024. M. De Arcangelis aura la responsabilité des opérations de production et reportera à M. Mouhot (directeur des opérations)

- **Ressources Humaines:**

- HSE : 1 départ

- Production : 2 arrivées, 5 départs

- Maintenance : 1 arrivée, 1 départ

- Logistique : 2 départs

- Qualité : 1 arrivée

- Autres : 1 arrivée, 2 départs

- **Organisation :**

- ✓ Interne SI GROUP : pas de changement dans les services opérationnels



II. Incidents et Accidents

Incidents et faits marquants en 2024

Non-conformités émissions atmosphériques conduit Hummer n°3

- 1 dépassement en COVnm lors du contrôle inopiné du 3 mai 2024 : **143 mg/Nm³** pour une VLE à 110 mg/Nm³

Cause probable : Après l'ouverture des conduits de ventilation, il a été mis en évidence une accumulation d'alkylphénols sur les parois du conduit. Cette accumulation provient de la sublimation des alkylphénols présents dans les résines. Le phénomène de sublimation est provoqué par la température du procédé couplée au flux créé par la ventilation de l'installation, les alkylphénols se déposent ensuite sur les parois froides des conduits de ventilation.

Plan d'actions suite à la non-conformité :

- Nettoyage complet du conduit de ventilation pour éliminer les accumulations d'alkylphénols.
- Organisation de nouvelles mesures de COV sur le conduit le 15 octobre 2024.
- Mise en place d'un contrôle préventif et d'un nettoyage périodique sur le conduit.

Résultats des analyses d'octobre 2024 : 53 mg/Nm³ pour une VLE à 110 mg/Nm³ (soit une diminution de 63% par rapport au contrôle du 3 mai 2024)

Des études sont en cours pour améliorer l'épuration des effluents atmosphériques du Hummer est atteindre les normes de rejets demandées par les MTD (Meilleures Techniques Disponibles) et la réglementation IED (Industrial Emissions Directive)

Accidents industriels

En 2024

- Pas d'accident significatif signalé au BARPI (Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industriels)
- Pas d'accident avec conséquences perceptibles à l'extérieur du site.
- Pas d'accident à impact médiatique
- Pas d'accident dû à la défaillance d'une Mesure de Maîtrise des Risques (MMR) ou d'une Mesure de Maîtrise des Risques instrumentée (MMRi).

Accidents de travail – personnels de SI Group

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'accidents sans arrêt	1	0	1	0	1
Nombre d'accidents avec arrêt	1	3	0	2	1
Nombre de jours perdus	8	175	0	11	144

Commentaires :

1 brûlure à la cuisse lors de la manipulation d'un flexible vapeur (accident sans arrêt).
1 hernie inguinale lors d'une ouverture d'un filtre à sacs (accident avec arrêt).

Accidents de travail – personnels des entreprises extérieures

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'accidents sans arrêt	0	0	1	0	0
Nombre d'accidents avec arrêt	0	1	0	0	1

Commentaires :

Une blessure au pied lors de la manutention d'une plaque du caniveau central.



III. Actualités administratives

Actualités administratives

- 01 avril 2021 : Porter à Connaissance Projet MT1 (**validé en mars 2025**)
 - Remplacement d'un ancien réacteur non utilisé afin d'augmenter la capacité de production de POP (Para Octyl Phénol)
- 31 décembre 2021 : Porter à Connaissance Antériorité Rubriques 1510 et 2662 (*en attente de validation*)
- 12 juillet 2022 : Porter à Connaissance sur la modification de stockage du phénol (*en attente de validation*)
- 8 septembre 2023 : Demande du bénéfice de l'antériorité à la suite de la modification du classement ICPE de certaines substances chimiques
- **Arrêté Préfectoral Complémentaire du 7 février 2025 : réduction des prélèvements en eau**

Remarque : le dossier de réexamen et le rapport de base requis par la réglementation IED ont été envoyés en février 2024.

Communications externes en 2024

- **Communication externe**

- Réunion Commission de Suivi de Site (CSS)
- CSSCT élargi aux entreprises extérieures

- **Faits notables externes**

- Aucun fait notable



IV. Bilan du Système de Gestion de la Sécurité

- Formations
- Identification et contrôle des risques
- Maîtrise opérationnelle
- Gestion des entreprises extérieures (EE)
- Gestion des modifications (MOC)
- Gestion des situations d'urgence
- Contrôle et audit du Système de Gestion de la Sécurité

Formations

Thème	Intitulé	Nombre de personnes formées	Nombre d'heures
Situation d'urgence et premiers secours	Gestion de crise / POI	20	280
	Seconde Intervention sur un incendie (ESI)	60	472
	Sauveteur secouriste du travail (SST)	3	23
Habilitations et interventions techniques	Habilitations & certifications (électrique, CACES)	16	230
	Intervention en espace confiné	17	127
	ATEX niveau 2 : encadrement des travaux	1	14
Risques chimiques et biologiques	Formations / Réglementation CLP	54	159
	Gestion du risque légionnelles (module 1 à 3)	2	28
Prévention et amélioration continue	Méthode d'investigation (5 pourquoi...)	8	51
	Méthode d'évaluation des risques	7	7,5

Commentaires :

- 1492 heures de formation santé sécurité environnement
- 2236 heures de formation en lien avec le poste de travail

Identification et contrôle des risques

- Document unique d'évaluation des risques professionnels
 - Aucun changement notable identifié
- Gestion du changement : réalisation d'analyses de risques spécifiques concernant la mise en production de nouveaux produits ou un changement majeur
 - 2024 : 2 Analyses de risques PHA (Process Hazard Analysis) :
 - ✓ Famille R4 : synthèse du PTOP pour SP1068 Naugatac
 - ✓ Famille R2 : fabrication de la SP1068 Naugatac (Novolaque RED)
- Sûreté : application des dispositions du Plan Vigie Pirate (Sécurité renforcée)

Maîtrise opérationnelle

- Maîtrise documentaire
 - ✓ Revue et mise à jour des procédures du site – objectif groupe : 100% des procédures < 3 ans à fin 2024
- Contrôles réglementaires des équipements
 - ✓ Systèmes de détection gaz (déTECTEURS formol, explosimètres...)
 - ✓ Systèmes de sécurité incendie (déTECTION, extinction automatique, extincteurs, robinets d'incendie armés...)
 - ✓ Equipements sous pression
 - ✓ Inspections du Plan de Modernisation des Installations Industrielles (stockages, rétentions, Mesures de Maîtrise des Risques instrumentées)
 - ✓ Equipements de levage, travail en hauteur
 - ✓ Ventilations

Gestion des entreprises extérieures (EE)

	2021	2022	2023	2024
Plan de Prévention	82	76	63	49
Accueils Sécurité	277	328	369	230

Commentaires

- Légère diminution du nombre de plans de prévention
- Légère diminution du nombre d'accueils sécurité

Gestion des modifications (MOC)

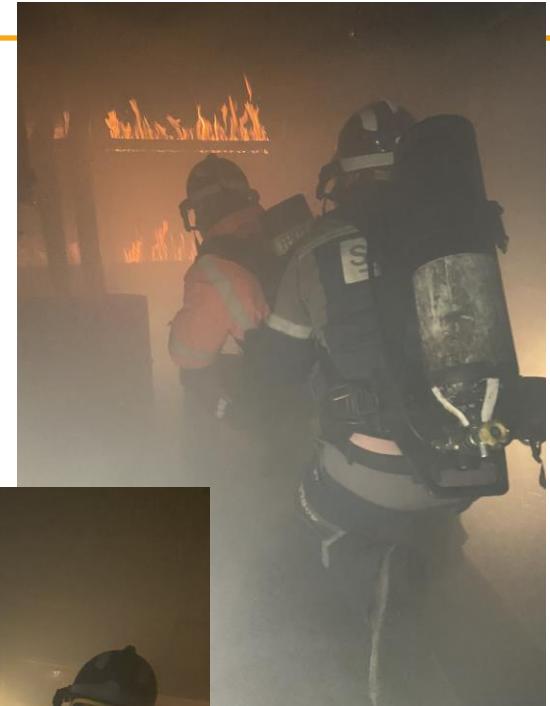
Gestion des Modifications (MOC)	2020	2021	2022	2023	2024
Demandes de modifications traitées	80	52	54	27	25
Demandes de modifications annulées	0	2	2	1	1

Commentaires

- Ce processus est utilisé pour encourager les opérateurs à proposer des idées de changement et d'amélioration
- Un nouveau logiciel du groupe pour le traitement des MOC a été mis en place sur le site

Gestion des situations d'urgence

- 10 exercices incendie (ESI) sans participation des secours extérieurs
- 2 exercices POI en salle à la suite de sessions de formation de notre personnel
- Exercice POI/PPI : 1 exercice le 21 mars 2024 avec les services de l'Etat.



Contrôle du Système de Gestion de la Sécurité

Type de contrôle	Thématique
Audit interne/externe	<ul style="list-style-type: none">✓ 22 au 26 juillet 2024 : audit santé/sécurité/environnement/qualité groupe✓ 22 & 23 octobre 2024 : audit santé/sécurité/environnement avec un prestataire externe (réalisant également la veille réglementaire du site)✓ 15 novembre 2024 : audit sur la prévention des pertes de granulés plastiques réalisé par l'AFNOR
Inspection DREAL	<ul style="list-style-type: none">✓ Inspection inopinée du 15 février 2024 : Etat des matières stockées (visite de recollement le 11 juillet 2024)✓ Inspection du 18 avril 2024 : Plan de modernisation des installations industrielles (PM2I)✓ Inspection du 4 juillet 2024 : Prélèvements d'eau & sécheresse✓ Inspection du 26 juillet 2024 : Gestion du risque légionelle
Inspection du travail / CARSAT	<ul style="list-style-type: none">✓ Visite CARSAT du 18 juillet 2024 : Prévention des risques liés aux interventions d'entreprises extérieures sur les sites Seveso (recommandation R429 : recours aux entreprises extérieures)



V. Gestion des Mesures de Maîtrise des Risques

Mesures de Maîtrise des Risques Instrumentées (MMRi)

- 2 MMRi
 - Pression Boucle Formol
 - Pression Réseau Gaz naturel
- Tests périodiques des MMRi
 - ✓ Pas d'anomalie détectée
- Pas d'incident sur les MMRi en 2024



VI. Risques Chroniques

- Rejets atmosphériques
- Suivi légionnelle
- Rejets aqueux
- Suivi légionnelle
- Consommation d'eau
- Consommation d'énergie
- Déchets
- Bruit

Rejets atmosphériques : émissions globales du site

	Valeur limite réglementaire (tonnes/an)	2020	2021	2022	2023	2024
COVnm (tonnes)	40	20,1	15,8	14,7	13,5	13,6

Commentaires

- Stabilité des émissions entre 2023 et 2024.
- Diminution globale des émissions depuis 2020.

Rejets atmosphériques : OTR (oxydateur thermique)

Polluant	Unité	Valeur limite réglementaire	Contrôle inopiné DREAL mai 2024	Contrôle réglementaire octobre 2024
CO	Concentration (mg/Nm3)	100	1,250	0,0
NOx		100	0,0	17,3
CH4		50	0,0	0,0
COVnm		20	0,0	0,0
COVt	Flux en g/h	50	0,443	0,0

- CO: Monoxyde de carbone
- NOx: Oxydes d'Azote
- CH4: Méthane
- COVnm: Composés Organiques Volatils non méthaniques
- COVt: Composés Organiques Volatils Totaux

Unités:

- g/h: grammes par heure
- mg/nm3: milligrammes par Normo Mètre cube

Commentaires

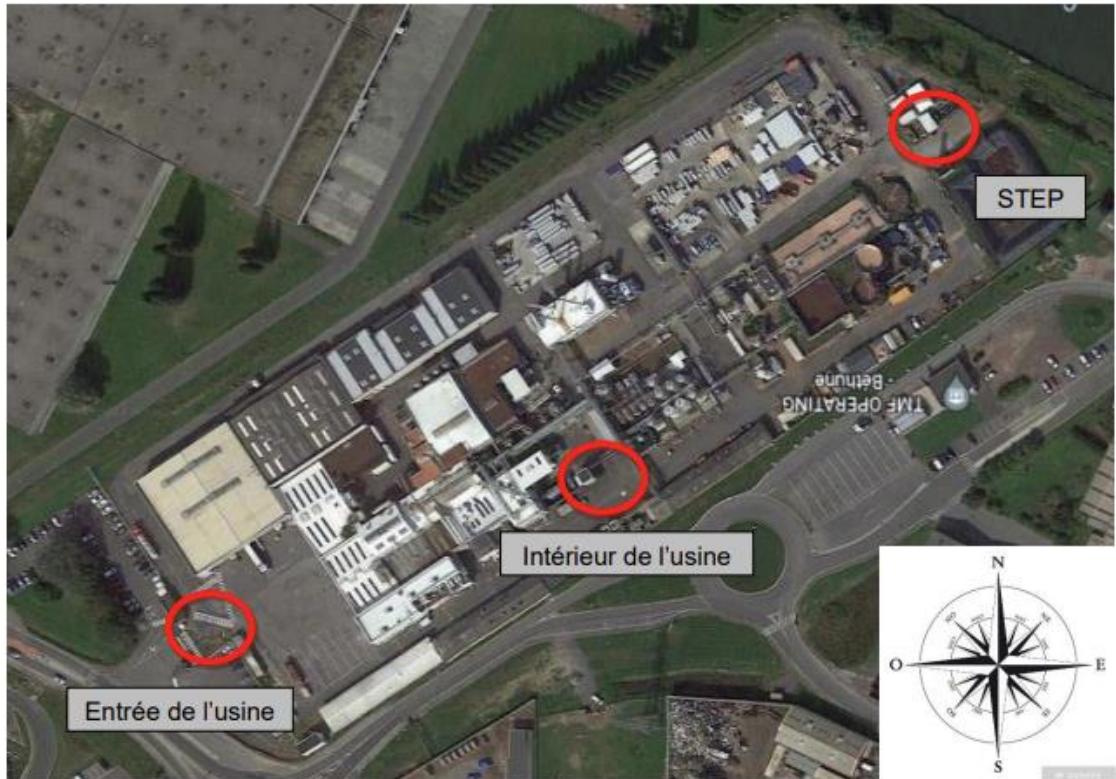
- Nous faisons réaliser une maintenance annuelle de l'OTR par le constructeur. Les résultats sont conformes.

Rejets atmosphériques : mesures d'air ambiant

Entrée de l'usine		
Dates des prélevements	Substances	Concentration obtenue ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)
Du 14/10/2024 au 28/10/2024	Formaldéhyde	0,82
	Somme des créosols	<0,06
	Phénol	1,17
	Méthanol	< 8,3
	Somme des Xylènes	12,4

Intérieur de l'usine		
Dates des prélevements	Substances	Concentration obtenue ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)
Du 14/10/2024 au 28/10/2024	Formaldéhyde	1,49
	Somme des créosols	<0,06
	Phénol	1,24
	Méthanol	< 8,3
	Somme des Xylènes	141,2

STEP		
Dates des prélevements	Substances	Concentration obtenue ($\mu\text{g}/\text{m}^3$)
Du 14/10/2024 au 28/10/2024	Formaldéhyde	1,03
	Somme des créosols	0,06
	Phénol	1,24
	Méthanol	< 8,3
	Somme des Xylènes	27,6



VLEP 8h (Formol) = 370 $\mu\text{g}/\text{Nm}^3$
VLEP 8h (Crésols) = 22 000 $\mu\text{g}/\text{Nm}^3$
VLEP 8h (Phénol) = 7800 $\mu\text{g}/\text{Nm}^3$
VLEP 8h (Méthanol) = 260 000 $\mu\text{g}/\text{Nm}^3$
VLEP 8h (Xylènes) = 221 000 $\mu\text{g}/\text{Nm}^3$

VTR (Formol) = 123 $\mu\text{g}/\text{Nm}^3$
VTR (Xylènes) = 8300 $\mu\text{g}/\text{Nm}^3$

Suivi légionelle 2024

- Résultats des analyses bactériologiques mensuelles sur les Tours Aéro-Réfrigérantes en UFC/I
- Valeur limite réglementaire: < 1000 UFC/L
UFC: Unité Formant Colonie
UFC/L: UFC par litres (unité de comptage de la flore bactérienne)

Dates		Analyse physico-chimique et biologique		
Date de prélèvement	Date d'analyse	Legionella espèce pneumophila (UFC/L)	Legionella espèces totales (UFC/L)	Seuil réglementaire
24/01/2024	25/01/2024	<100	<100	1000
15/02/2024	16/02/2024	<100	<100	1000
14/03/2024	15/03/2024	<100	<100	1000
11/04/2024	12/04/2024	<100	<100	1000
16/05/2024	17/05/2024	<100	<100	1000
13/06/2024	14/06/2024	<100	<100	1000
17/07/2024	18/07/2024	<100	<100	1000
22/08/2024	23/08/2024	<100	<100	1000
12/09/2024	13/09/2024	<100	<100	1000
10/10/2024	11/10/2024	<100	<100	1000
14/11/2024	15/11/2024	<100	<100	1000
12/12/2024	13/12/2024	<100	<100	1000

Commentaires

- Aucune valeur en dépassement sur l'année 2024.
- Chaque mois, une déclaration est faite à la DREAL. Contrôle inopiné en juillet 2024 – résultats conformes
- Comme les années précédentes, les traitements en place fonctionnent correctement.
- L'analyse méthodique des risques (AMR) ne montre aucune anomalie notable.

Rejets aqueux – eaux industrielles

		Débit	Temp.	pH	DCO	DBO5	MES	NGL	Ptot	HCT	Formol	Phénol
		(m3)	°c	/	(kg)	(kg)	(kg)	(kg)	(kg)	(kg)	(kg)	(kg)
VLE	Mini	/	/	6,5	/	/	/	/	/	/	/	/
	Maxi	12400	30	8,5	1550	124	434	124	124	24,8	3,1	3,1
Autocontrôle	Janvier	4729	18,5	7,6	266,8	18,4	45,8	15,7	1,1	0,5	0,6	0,9
	Février	4568	21,6	7,7	287,3	14,7	53,6	19,8	0,5	0,5	0,6	1,0
	Mars	5109	21,1	7,8	209,5	15,5	74,9	19,4	0,2	0,5	0,6	1,0
	Avril	5600	22,9	8,0	345,8	21,2	118,2	21,5	0,8	0,6	0,9	1,1
	Mai	4725	23,3	8,2	222,7	20,4	129,4	12,2	5,3	0,5	0,5	1,0
	Juin	4666	24,8	8,1	251,7	20,1	81,7	10,9	1,6	0,6	0,9	1,3
	Juillet	5065	26,4	8,1	234,2	26,0	51,8	8,8	0,8	0,5	0,6	1,0
	Août	2499	26,0	8,4	55,9	7,6	35,9	7,3	0,4	0,3	0,0	0,5
	Septembre	3820	22,5	8,3	112,8	11,5	62,5	18,6	0,4	0,4	0,4	0,8
	Octobre	3274	22,4	8,3	123,4	11,4	48,8	17,9	0,3	0,3	0,4	0,6
	Novembre	3468	20,7	8,2	195,1	11,3	48,9	12,8	0,3	0,3	0,5	0,7
	Décembre	4642	19,1	8,1	151,6	13,3	37,6	14,3	0,2	0,6	0,2	0,6

Commentaires :

- Aucun dépassement des limites de flux mensuels

DCO = Demande Chimique en Oxygène

DBO5 = Demande Biologique en Oxygène (5 jours)

MES = Matières en suspension

NGL = Azote Global

Ptot = Phosphore Total

HCT = Hydrocarbures Totaux

Rejets aqueux – eaux pluviales

VLE	Mini	DCO	DBO5	MES	NGL	Ptot	HCT
		mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L	mg/L
Autocontrôle	Maxi	40	10	35	10	0,6	5
	Janvier						
	Février						
	Mars						
	Avril						
	Mai	<5	<3,0	4	<1,00	0,36	<0,1
	Juin						
	Juillet						
	Août						
	Septembre						
	Octobre						
	Novembre	13	<3	23	<1,00	0,28	<0,1
	Décembre						

Commentaires :

- Les résultats sont conformes sur les 2 prélèvements 2024.

DCO = Demande Chimique en Oxygène

DBO5 = Demande Biologique en Oxygène (5 jours)

MES = Matières en suspension

NGL = Azote Global

Ptot = Phosphore Total

HCT = Hydrocarbures Totaux

Consommation d'eau

	2020	2021	2022	2023	2024
Prélèvements Nappe (m3)	114 400	96 750	96 150	95 081	73 740
Rejets vers le Canal d'Aire (m3)	73 621	69 509	60 413	63 490	52 165

Consommation maximale annuelle fixée à 168 000 m3 dans l'AP du 14 août 2009 (abrogé par l'AP du 7 février 2025)

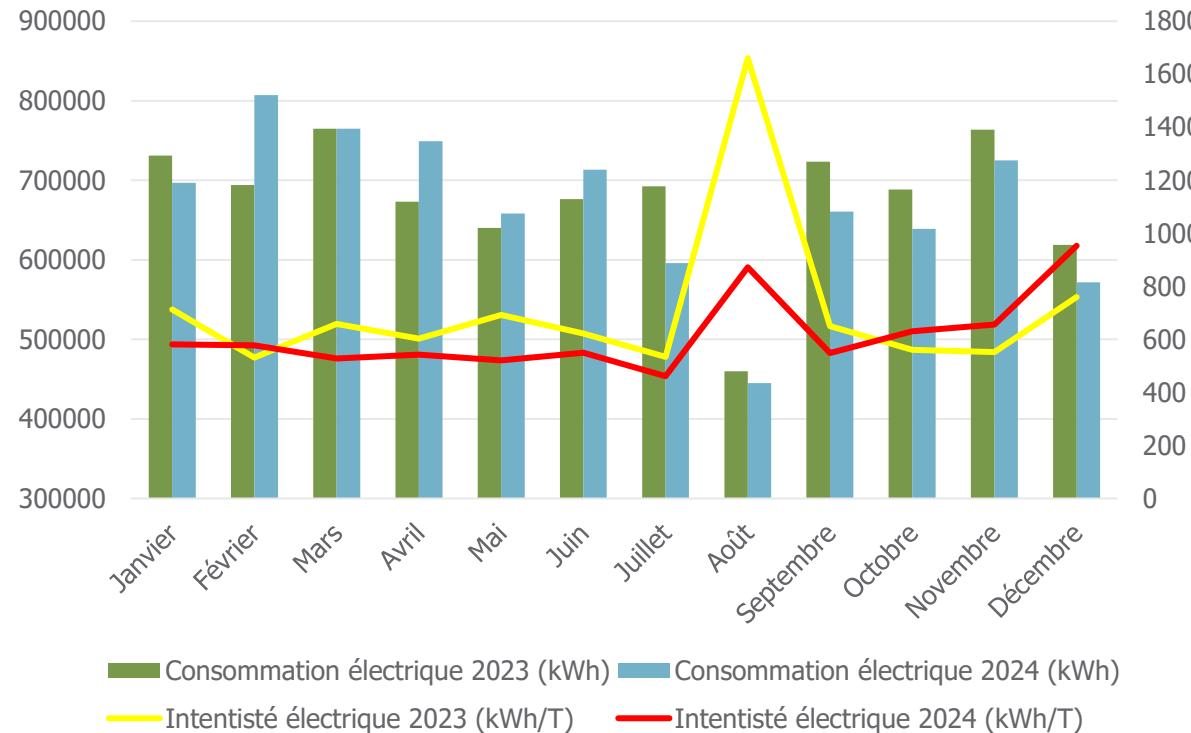
Consommation maximale annuelle fixée à 128 500 m3 dans l'AP du 7 février 2025

Commentaires:

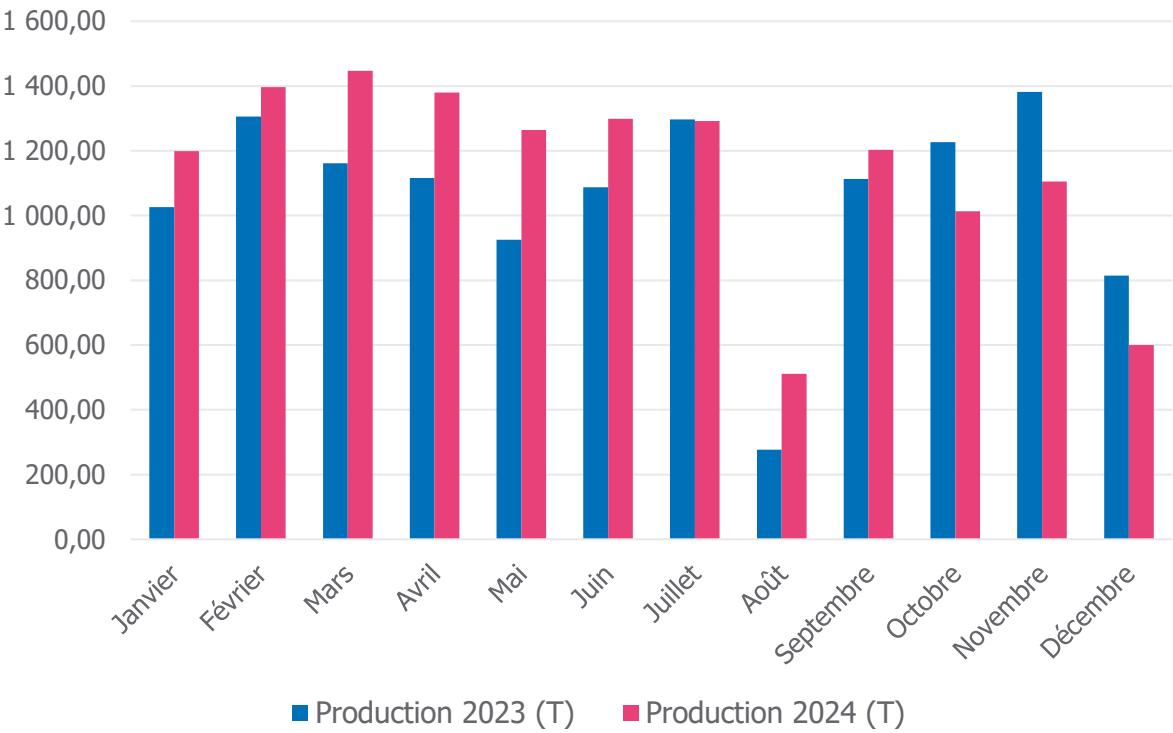
- Depuis mi 2019, mise en place du recyclage des eaux traitées sur la STEP. Ceci permet de réduire la quantité d'eau de forage utilisée pour l'ajustement des effluents avant traitement
- En 2024, un processus d'autorisation de l'utilisation de l'eau de forage par la STEP a été mis en place permettant un meilleur suivi et contrôle de son usage.
- Diminution des prélèvements en nappe de **36%** depuis 2020.
- Arrêté Préfectoral Complémentaire du 7 février 2025 pris en application de l'action nationale sécheresse : définition de nouvelles limites de prélèvements en eau de forage (nappe phréatique) et en eau de ville (réseau public) ainsi qu'une étude pour réduire les prélèvements en eau et définir des réductions « coup de poing » en cas d'alerte sécheresse.**

Consommation d'électricité

Consommation électrique en kWh en 2023 et 2024



Volume de production en tonne en 2023 et 2024



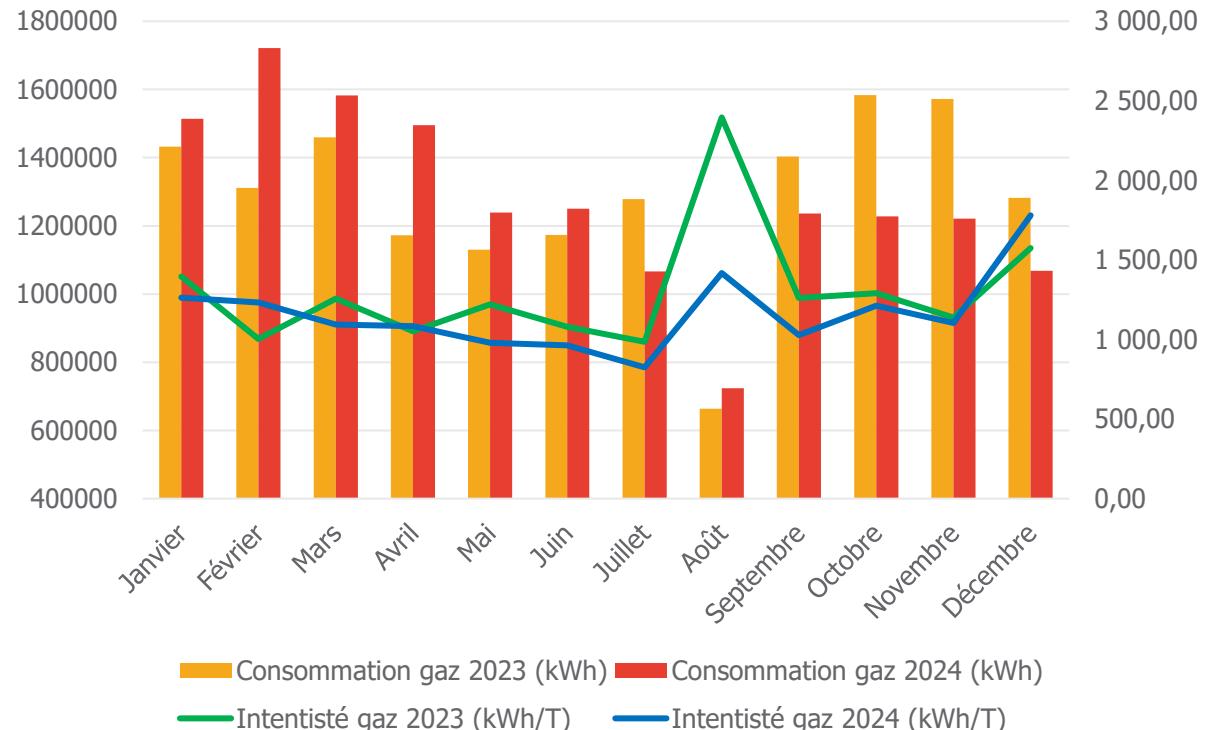
Consommation globale électricité 2023 : 8 126 MWh
 Volume de production 2023 : 12 731 tonnes
 Intensité électrique 2023 : 0,638 MWh/T produite

Consommation globale électricité 2024 : 8 026 MWh
 Volume de production 2024 : 13 709 tonnes
 Intensité électrique 2024 : 0,585 MWh/T produite

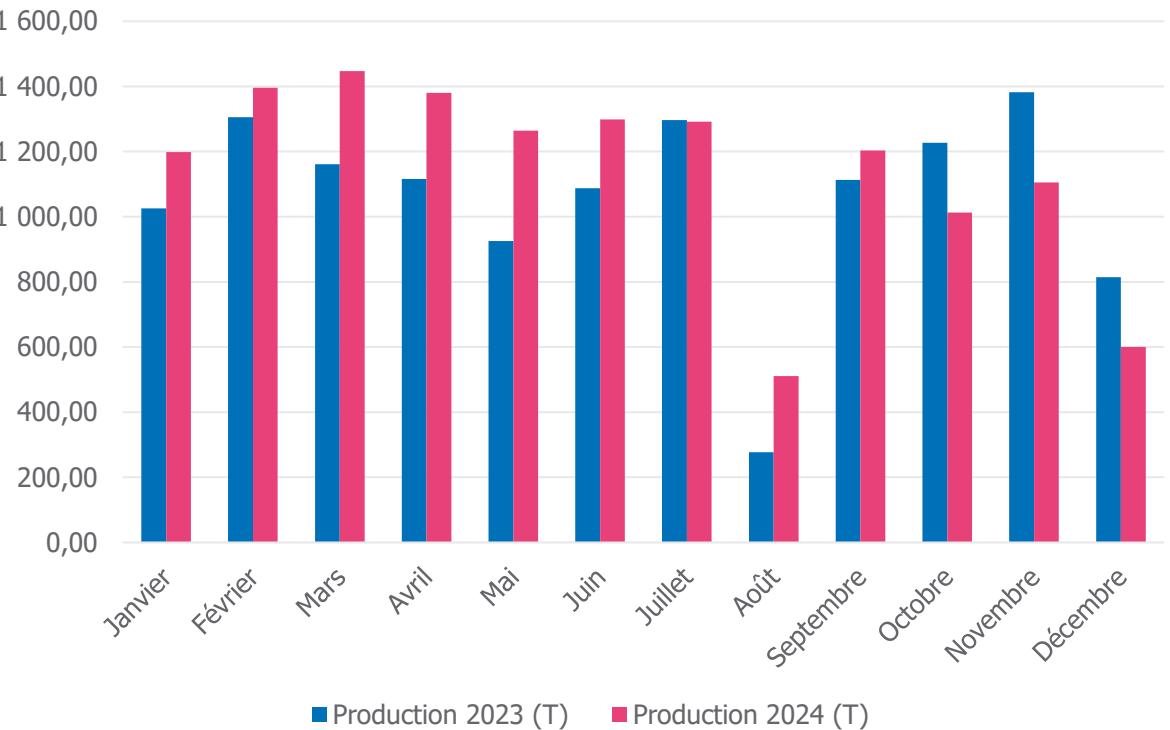
- 1,2 %
 + 7,7 %
 - 8,3 %

Consommation de gaz

Consommation gaz en kWh en 2023 et en 2024



Volume de production en tonne en 2023 et 2024



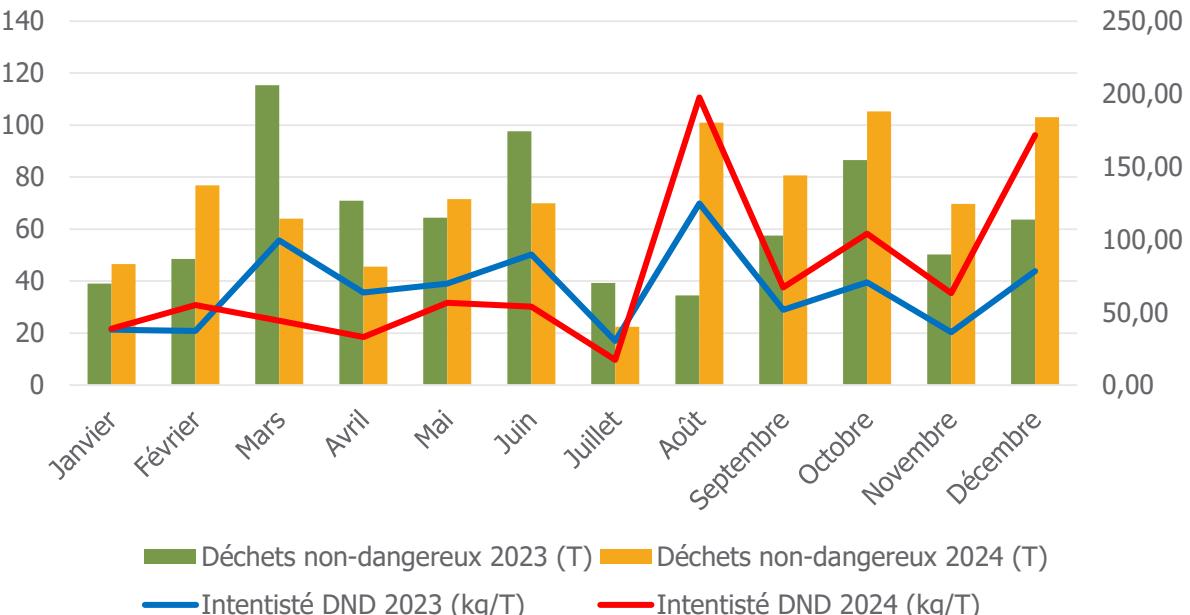
Consommation globale de gaz 2023: 15 460 MWh
 Volume de production 2023 : 12 731 tonnes
 Intensité gaz 2023 : 1,21 MWh/T produite

Consommation globale de gaz 2024 : 15 345 MWh
 Volume de production 2024 : 13 709 tonnes
 Intensité gaz 2024 : 1,12 MWh/T produite

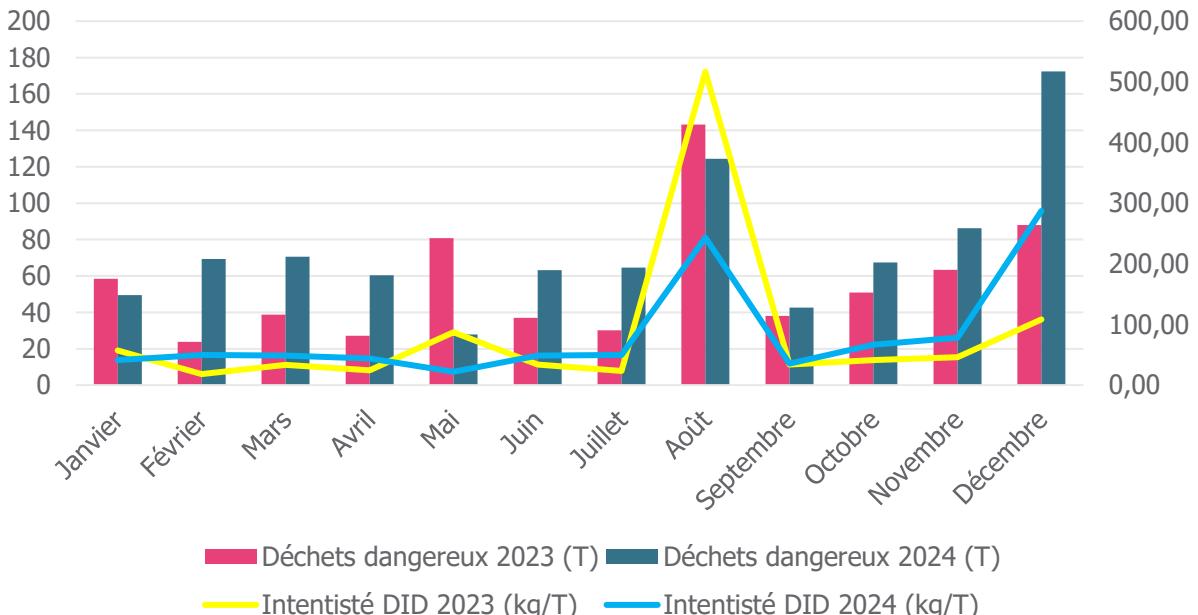
- 0,7 %
 + 7,7 %
 - 7,4 %

Déchets

Déchets non-dangereux (DND) en 2023 et 2024



Déchets dangereux (DID) en 2023 et 2024



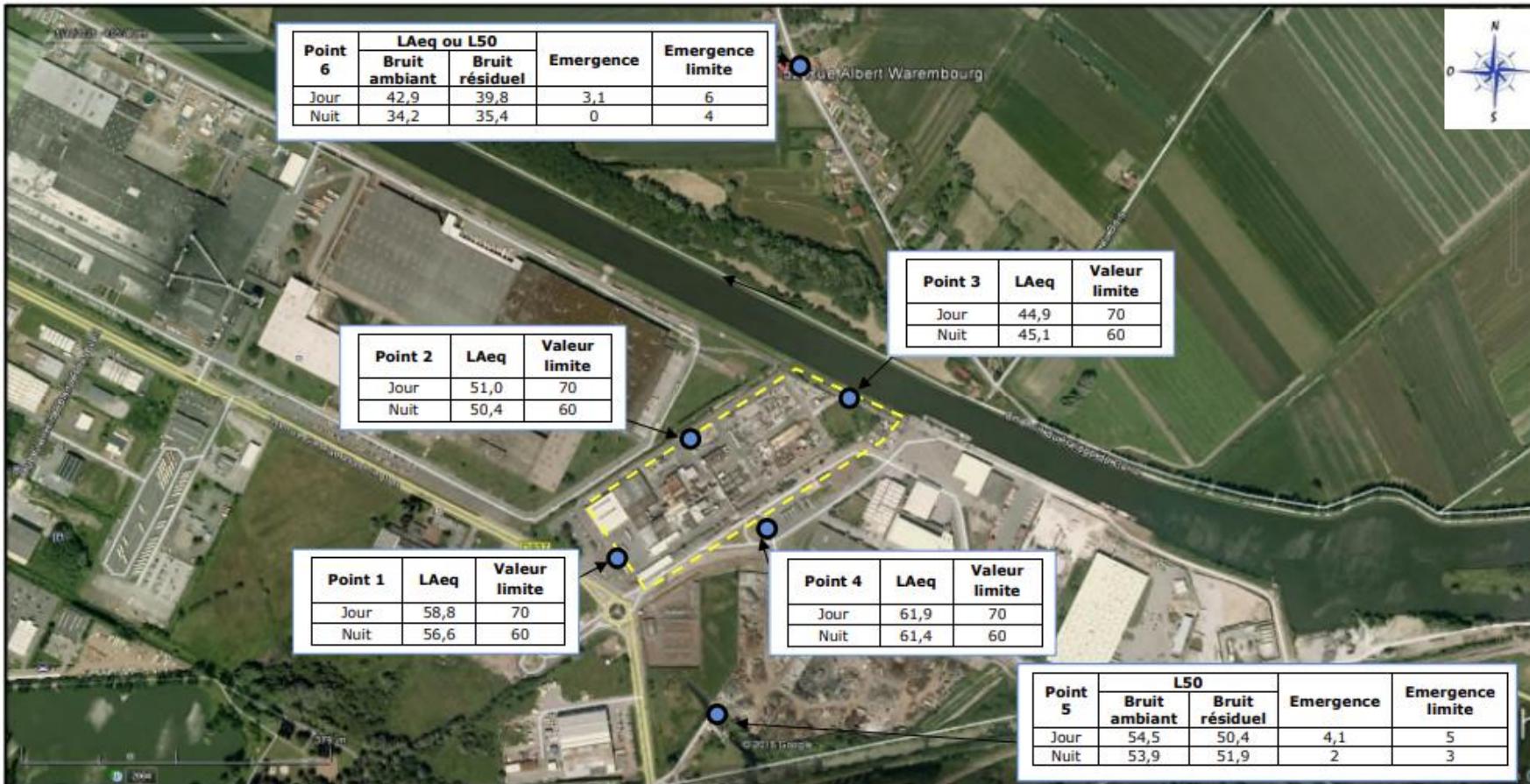
	2023	2024	Différence
Total DND (T)	767,9	856,6	+ 11,5 %
Intensité DND (kg/T)	60,3	62,5	+ 3,6 %
Total DID (T)	679,3	898,0	+ 32,2 %
Intensité DID (kg/T)	53,4	65,5	+ 22,7 %

Commentaires :

- DND : augmentation en quantité mais quasi-stabilité par rapport au volume de production (intensité)
- DID : augmentation en quantité et en intensité. Beaucoup de déchets > 1 an ont été détruits (terres polluées, produits non-conformes historiques...)

Bruit

- Dernière campagne 2022, obligation tous les 3 ans.
 - Pas de nouvelle campagne de mesures de bruit en 2024.
 - **Prochaine campagne de bruit en cours de planification (été/automne 2025)**



Les niveaux sonores sont conformes à l'Arrêté Préfectoral du 14 août 2009 :

- ✓ 70 dB(A) en journée
- ✓ 60 dB(A) la nuit

Sauf pour le point 4 au niveau du port fluvial. Ce point est fortement impacté par l'activité et le trafic du port.



VII. Investissements 2024 et Projets 2025

Investissements 2024

Sécurité des personnes et des installations	Amélioration de la boucle de chargement du formaldéhyde	73 k€	205 k€ (26%)	781 k€
	Remplacement des détections gaz et formol de l'atelier de production	50 k€		
	Remplacement de la détection incendie du Hummer	20 k€		
	Réparation des routes et des rétentions du site	53 k€		
	Autres projets	9 k€		
Amélioration des conditions de travail	Amélioration du chargement des matières premières dans le réacteur MT9 (Mixing Tank n°9)	32 k€	76 k€ (10%)	781 k€
	Installation d'un système de lavage aux ultrasons	27 k€		
	Autres projets	17 k€		
Environnement & Qualité	Remplacement des chromatographies du laboratoire	58 k€	74 k€ (9%)	781 k€
	Surveillance des tours aéroréfrigérantes à partir du système numérique de contrôle-commande (SNCC)	8 k€		
	Amélioration des mesures de consommations électriques	8 k€		
Maintenance, rénovation et fiabilisation des équipements	Rénovation du Hummer	330 k€	426 k€ (55%)	781 k€
	Rénovation de l'alimentation électrique de la station d'épuration	73 k€		
	Autres projets	23 k€		

Projets 2025

Sécurité des personnes et des installations	Conversion des procédés « formol masse » en procédés « formol continu »	100 k€	286 k€ (26%)	
	Remplacement système de désenfumage de l'atelier de fabrication AF8	70 k€		
	Rénovation des rétentions du site	60 k€		
	Remplacement des packings des tours aéroréfrigérantes	56 k€		
Amélioration des conditions de travail	Amélioration de l'éclairage du site	60 k€	170 k€ (15%)	1 106 k€
	Réparation des voiries	50 k€		
	Rénovation des bureaux	60 k€		
Environnement & Qualité	Remplacement des émulseurs fluorés (PFAS)	200 k€	250 k€ (23%)	
	Etude de réduction des composés organiques volatiles (COV)	50 k€		
Maintenance, rénovation et fiabilisation des équipements	Remplacement de l'épaisseur à boues de la station d'épuration	100 k€	400 k€ (36%)	
	Installation d'un palettiseur dans l'atelier Hummer	300 k€		

